Groupe Gauche GPSO

Conseil de Communauté du 7 février 2013

Question orale à l'attention de Monsieur PC Baguet, Président du Conseil de Communauté GPSO

Objet : Objectifs 2013 de la CA GPSO en termes d'emplois d'avenir

Le 4 février 2013.

Monsieur le Président,

Créés depuis le 1° novembre 2012, les « Emplois d'avenir » accessibles aux jeunes peu qualifiés ou en situation de handicap visent à leur fournir une première expérience professionnelle. Il est urgent de se mobiliser pour l'emploi des jeunes, surtout les moins qualifiés. Le taux de chômage des jeunes en situation de bénéficier des emplois d'avenir atteint ou dépasse les 25%.

Les emplois d'avenir sont destinés au secteur non marchand, que la structure soit publique ou privée. Les emplois d'avenir concernent avant tout les activités présentant un caractère d'utilité sociale ou environnementale.



Pendant 36 mois, l'Etat s'engage à verser à l'employeur une aide à hauteur de 75% du Smic.

Tous les acteurs de l'emploi sont mobilisés, notamment les missions locales et Pôle emploi.

L'objectif est la création de 150 000 emplois d'avenir en 2013, dont 14 000 en Île de France et 1400 dans les Hauts de Seine.

Tous les Maires du département, ainsi que les Conseillers généraux et régionaux ont été conviés par le Préfet des Hauts de Seine à une présentation des ce dispositif, le 22 novembre dernier. Quelques jours auparavant, les premiers contrats d'avenir avaient été signés à Clamart et à Asnières.

Nous souhaitons connaître quels sont les **engagements concrets** que vous fixez à notre communauté d'agglomération GPSO pour 2013 pour le recrutement de jeunes dans le cadre des emplois d'avenir.

Nous vous remercions par avance de la réponse que vous fournirez à notre Conseil.

Pour le groupe Gauche GPSO Jacques Blandin Président du groupe 06 62 11 62 89 Blandin.jacques@gmail.com



CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 7 FEVRIER 2013 Question orale de M. Blandin

A l'attention de Pierre Christophe BAGUET, Maire Président de Grand Paris Seine Ouest

Monsieur le Conseiller Communautaire,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le lancement des emplois d'avenir sur notre territoire communautaire et je vous en remercie.

Comme vous le savez, le dispositif des Emplois d'Avenir a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes sans emploi, non qualifiés ou peu qualifiés, par leur recrutement dans des activités présentant un caractère d'utilité sociale ou environnementale ou ayant un fort potentiel de création d'emplois.

Ainsi, les jeunes en Emploi d'Avenir pourront acquérir une première expérience professionnelle et des compétences pour évoluer vers un autre emploi, dans le cas où ce premier poste ne peut être pérennisé par l'employeur.

L'Etat (DIRECCTE) recommande pour GPSO les objectifs suivants :

- Secteur non marchand: 78 recrutements,
- Secteur marchand : 11 recrutements. Néanmoins, pour ce dernier, nous sommes en attente des filières cibles à privilégier.

A ce jour, en liaison avec notre Maison des Entreprises et de l'Emploi, et notamment notre mission locale, nous avons procédé à un recensement sur notre territoire des employeurs potentiels.

Ainsi, 209 associations et collectivités locales ont été contactées et conviées à deux rencontres professionnelles organisées les Jeudi 17 janvier à Issy les Moulineaux et Jeudi 24 janvier à Boulogne-Billancourt.

Au total, 21 employeurs du secteur non marchand du territoire de GPSO ont participé à ces rencontres dont 3 collectivités locales.

Les métiers retenus par les employeurs du secteur non marchand contactés ou rencontrés au cours d'un rendez-vous couvrent les secteurs suivants :

- Les métiers de la petite enfance
- Les métiers de l'animation
- Les métiers de l'accueil-secrétariat
- Les métiers verts (dont entretien des espaces verts)
- Les métiers logistiques (entretien des bâtiments notamment)



Les communes et la communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest recensent actuellement dans leurs services les postes susceptibles de faire l'objet d'un recrutement en Emploi d'Avenir.

Toutefois pour ces dernières, la politique des ressources humaines tend à favoriser une montée en qualification en interne, y compris pour les profils les moins diplômés et ceci, dans un contexte de contrainte budgétaire que vous connaissez.

Pour les associations, il ressort des entretiens que la plupart de celles-ci, adoptent une position attentiste au regard des recrutements compte tenu du manque de visibilité de leurs propres financements.

Ainsi, les petites associations sur le territoire de GPSO et sur le département, préfèrent s'orienter vers des contrats aidés à durée plus limitée (Contrat Unique d'Insertion).

Par contre, les associations plus importantes et les Clubs sportifs du territoire devraient pouvoir envisager des emplois d'avenir.

Les difficultés de positionnement des employeurs tiennent également au manque de visibilité actuel du dispositif sur la question de la mobilisation des formations (éligibilité ou non du CNFPT par exemple) qui est un volet essentiel des Emplois d'Avenir.

Toutefois, à ce jour, on peut recenser 11 offres Emploi d'avenir en cours de recrutement sur le territoire de GPSO dont :

- 5 sur la ville d'Issy les Moulineaux dont 3 réalisés par la commune (1 agent administratif ,1 ouvrier polyvalent, 1 manutentionnaire) et un par l'association FC ISSY (Animateur sportif),
- 2 par Seine Ouest Entreprise et Emploi (un chargé d'insertion professionnelle et un agent administratif)
- 3 sur la ville de Sèvres dont 2 par la Mairie (animateur centre de loisirs) et 1 poste de secrétariat pour l'association « la maison de la famille »,
- 1 sur la ville de Boulogne Billancourt par une association ACBB (éducateur sportif)

Nul doute que ces offres de recrutements augmenteront dans les semaines qui viennent quand l'ensemble des collectivités (y compris GPSO) et associations auront achevé l'inventaire des postes susceptibles d'être proposés à des jeunes du territoire.

Tels sont les éléments que je suis en mesure de vous communiquer.